

## **Le gouvernement espère échapper le 2 juin à une nouvelle dégradation de la note de sa dette, après celle opérée par Fitch.**

**Renaud Honoré**

C'est un signe qui dit beaucoup du changement d'époque budgétaire pour l'Etat français. Comme du temps de la crise des dettes souveraines il y a un peu plus de dix ans, le gouvernement a de nouveau les yeux rivés sur le calendrier de publication des notes des agences de notation. A Bercy, tout le monde a coché dans son calendrier la date du 2 juin, celle où Standard and Poor's (S & P's) doit actualiser son jugement sur la dette française.

La première salve de Fitch fin avril (avec une dégradation de la note) avait été relativisée par l'exécutif. Mais il sera difficile de faire l'autruche si S & P's (d'un poids supérieur dans la hiérarchie des agences de notation, à l'égal de Moody's) haussait le ton à son tour.

### **Perspective négative**

« *Standard and Poor's, c'est forcément plus important que ce que disait Fitch* », reconnaît, un peu préoccupé, un poids lourd du gouvernement. Il peut l'être : S & P's avait mis sous surveillance négative la dette française – désormais notée AA – en décembre dernier, jugeant que « *le ralentissement économique et les mesures prises pour protéger les ménages et les entreprises de l'inflation énergétique allaient peser sur les finances publiques* ».

A Bercy, Bruno Le Maire (alors membre du gouvernement Fillon) n'a pas oublié que l'annonce par Standard and Poor's début 2012 de la perte du AAA pour la dette française avait précédé la chute de Nicolas Sarkozy. Ses équipes sont en contact avec l'agence pour les convaincre des efforts gouvernementaux en matière de consolidation des comptes publics.

Depuis quelques semaines, le gouvernement envoie d'ailleurs aux marchés des messages de plus en plus fréquents de sa volonté de redresser les comptes, avec notamment la transmission à Bruxelles d'une trajectoire budgétaire d'ici à 2027 plus ambitieuse que prévu. Même l'annonce d'un geste de 2 milliards d'euros pour les classes moyennes par Emmanuel Macron est présentée comme un moindre mal – car inférieur à ce qu'aurait coûté (3,7 milliards) la promesse présidentielle de baisser les droits de succession, désormais définitivement enterrée. « *On a pratiquement divisé le coût par deux* », se félicite-t-on au sein de la Macronie.

### **Une menace à relativiser**

Pour François Ecalle, responsable du site Fipéco spécialisé dans les finances publiques, il ne faut pas toutefois donner trop d'importance à l'événement. « *La décision de Fitch n'a provoqué aucun renchérissement des taux d'emprunt. Le seul changement de note qui entraînerait un réel impact, ce serait un passage dans la catégorie spéculative. A la limite, je pense que les marchés seront plus inquiets du sort de la proposition de loi Liot voulant abroger la réforme des retraites le 8 juin* », juge l'ancien magistrat à la Cour des comptes.

Pour autant, le gouvernement va devoir apprendre à vivre avec la montée des taux d'emprunt et la fin de l'argent gratuit. Les effets promettent d'être contrastés. « *Il faut les relativiser dans un premier temps, car la montée des taux est venue en réaction à l'inflation qui a tendance à grignoter à court terme le ratio d'endettement. Mais à plus long terme, la hausse des coûts d'emprunt va grever lourdement les marges de manœuvre budgétaire du gouvernement* », souligne François Ecalle. Bercy table sur une augmentation du coût de la dette de 30 milliards sur le quinquennat. ■